

**10km de Saint Médard en Jalles (Gironde)
support des Championnats de France F.F.Handisport
10km route, fauteuils et marchants 2018**

1. Présentation :

Saint Médard en Jalles (33 Gironde), commune de plus de 30 000 habitants, est avec ses 8500 hectares, la plus étendue des communes de l'agglomération du grand « Bordeaux Métropole ».

Elle est située à 15km à l'ouest de Bordeaux, à 45km des plages océanes et aux portes du Médoc.

C'est au sein de cette commune que sont nés les « 10km de Saint Médard en Jalles », il y a 29 ans maintenant.

Cette épreuve a toujours été ouverte à tous, valides et handisports, licenciés et non licenciés, jeunes et moins jeunes.

La course valide est une des plus belles courses de 10 km sur route de France et la première en Aquitaine au niveau des performances grâce à son parcours très rapide. Avec ses 2000 concurrents inscrits en 2017, elle crée l'événement du printemps des courses sur route de la région.

La course Handisport fauteuil depuis toujours intégrée à cette épreuve est elle aussi devenu au fil du temps une des courses sur route de référence au niveau national pour les Handisports, fauteuil en particulier.

La présence régulière d'athlètes fauteuils étrangers auprès de nos athlètes nationaux, a permis de réunir jusqu'à 35 concurrents en 2004, porter le record de l'épreuve à 20' 35" (Joël Jeannot 2004) et ainsi construire sa notoriété.

Déjà support des Championnats de France sur route Handisport en 2007 et l'an dernier en 2017, nous voici de nouveau sollicité être support de cette épreuve Nationale en 2018.

*« Label National FFA » depuis de nombreuses années, le succès de l'épreuve de 2017, la qualité de l'organisation et la longue expérience de notre comité d'organisation nous a permis de décrocher pour 2018 le « **Label INTERNATIONAL FFA** ».*

*Pour des raisons indépendantes de notre volonté, cette course habituellement placée à la mi-mars se déroulera exceptionnellement cette année fin avril, soit le **dimanche 22 avril**.*

2. Accès à Saint Médard en Jalles :

- Par la route : prendre la rocade bordelaise, puis les sorties 8 ou 9 pour arriver sur la commune au bout de 6 km
- Par le train : arrivée à la gare Bordeaux - St Jean située à environ 30 km (30' à 45') de St Médard en Jalles
- Par avion : arrivée à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac situé à 7 km (10') de St Médard en Jalles

Une navette entre l'aéroport, la gare de Bordeaux et la ville de St Médard en Jalles sera mis en place pour faciliter l'accès des athlètes le demandant à notre manifestation.

3. Conditions de séjour :

- Hébergement :

Le Comité d'Organisation (C.O.C.H.S.) a négocié et pré-réservé des chambres d'hôtel, sur la commune de Saint Médard en Jalles pour la nuit du 21 au 22 avril
Les compétiteurs sont invités à contacter le responsable de notre comité chargé de la course Handisport, pour les réservations:

Pierre LE GOFF
40 rue des ormeaux
33160 Saint Médard en Jalles
tél. : 05 56 05 42 33
mob. : 06 17 95 55 42
e-mail : pflegoff@aol.com

info sur les hôtels :

	/ départ	/ Repas samedi	Parking hôtel	Accès Fauteuil	Autres Ch.	/ Repas dimanche
Hôtel Les Bruyères (**)	5 km	0 km	OUI (Extérieur fermé)	12 ch. rdc	14 ch étage	6 km
Hôtel IBIS Style (***)	1,5 km	3,5 km	NON (Extérieur public)	40 ch étage (avec ascenseur)		2,5 km

- Restauration :

→ Diner Samedi soir 21 avril

Repas « sportif » servi pour tous à l'hôtel restaurant « Les Bruyères » de Saint Médard en Jalles vers 19h30 (pas de repas à l'hôtel IBIS Style)

→ Déjeuner Dimanche midi 22 avril après course :

Bon de **10€** pour le restaurant FLUNCH de Saint Médard en Jalles proche du stade.

L'ensemble des prestations d'hébergements et restaurations sont à réserver auprès du comité d'organisation à l'aide de la « Fiche de réservation » qui accompagne la « Fiche d'inscription » de la course.

Ces fiches sont récupérables sur notre site www.10kmdesaintmedard.fr , sur le site de la FFH <https://extranet.handisport.org/events/viewEventCalendar/7105> ou sur simple demande à l'adresse de messagerie : pflegoff@aol.com

*Une participation de **30€** sera demandée à la réservation, qui comprend :*

- l'inscription à la course de l'athlète*
- l'hébergement de l'athlète (et de son guide si besoin)*
- restaurations de l'athlète et de son accompagnateur (trice) le samedi soir*
- un bon de réduction pour le repas dimanche pour l'athlète et son accompagnateur (trice)*

Important :

Les chèques de réservation ne seront encaissés qu'après le jour de la course.

***OU** seront restituer si des partenaires se joignent à notre organisation d'ici le jour de la course et prennent en charge ces frais d'hébergements et restaurations...*

Les hébergements et restaurations proposés ne sont absolument pas obligatoires, libre à chacun de choisir l'hébergement et restauration de son choix.

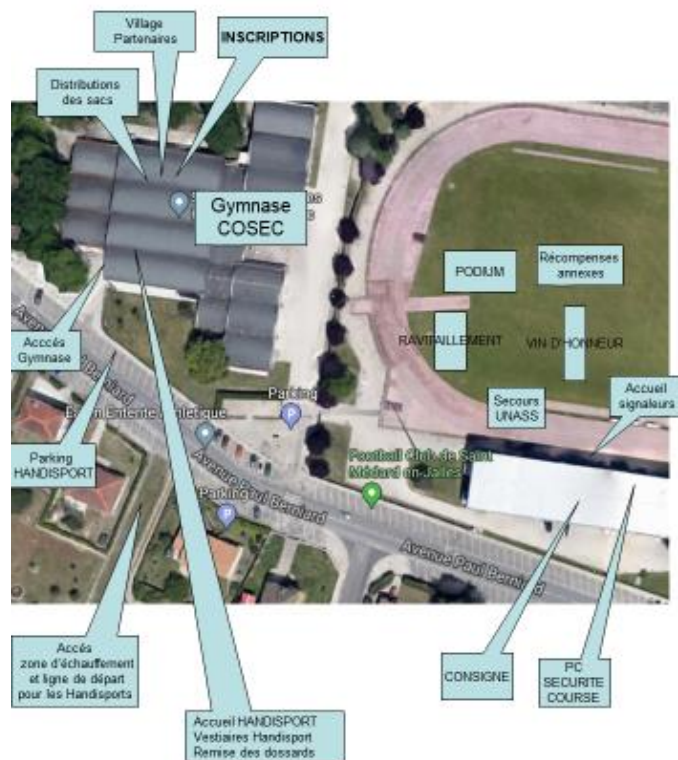
Programme :

Samedi 21 avril

18h00 – Accueil des compétiteurs par le Comité d'Organisation et la Municipalité de Saint Médard en Jalles au gymnase COSEC près du stade d'arrivée Robert Monseau , rue Paul Bernard.

Remise des différents documents (Dossards , plans, bon repas, etc...)

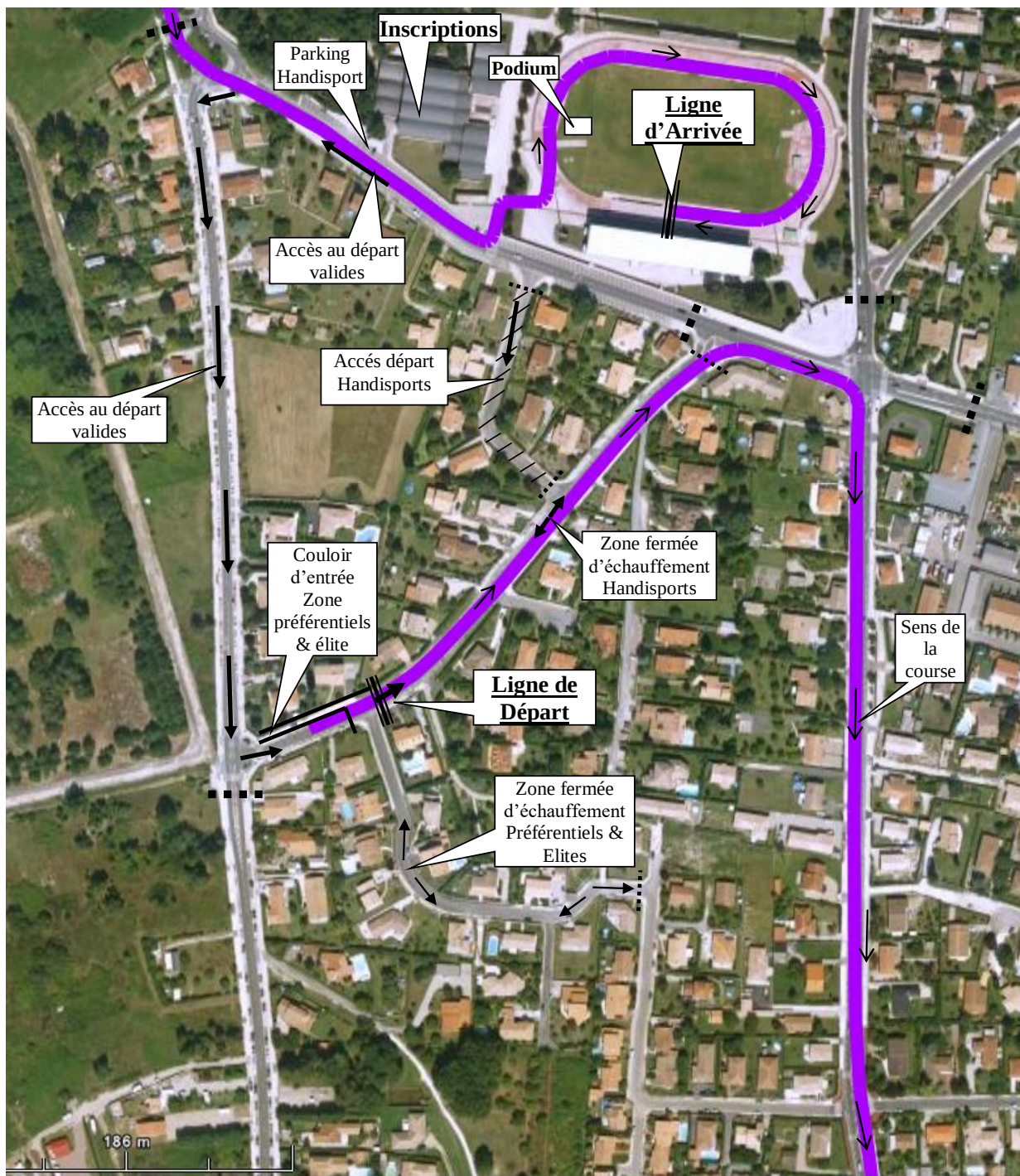
Nouveau dispositif 2018



Dimanche 22 avril (stade municipal Robert Monseau)

- 8h00 – Accueil des athlètes sur le parking handisport proche du gymnase où se trouveront des vestiaires dédiés handisports et surveillé et sécurisé.
- 8h30 – Ouverture de la zone d'échauffement pour les handisports, réservée et protégée, proche de la ligne de départ
- 9h45 – Mise en place des athlètes sur la ligne de départ, avec grille numéroté pour les athlètes en fauteuils.
- 9h52 – Départ de la course des 10km handisport.
- 10h00 – Départ de la course des 10km valide (+ de 2000 concurrents)
- 11h00 – Classement et remise des récompenses de la course handisports fauteuil

- 11h15 – Départ de la première course des jeunes
et remise des récompenses à l'arrivée
- 11h20 – Classement et remise des récompenses de la course handisports debout
- 11h30 – Départ de la deuxième course des jeunes
et remise des récompenses à l'arrivée .
- 11h35 – Classement et remise des récompenses de la course valide
- 12h00 – Apéritif de clôture pour tous offert par le Comité d'Organisation sur le stade
d'arrivée au pied du podium.



Le parcours : Départ « rue Thierrée » proche stade
des 10 km Ravitaillement « allée Vieille » au 5^{ème} km
 Epongeage à la « gare cycliste » au 7^{ème} km
 Arrivée sur la piste d'athlétisme stade Monseau



Records de l'épreuve :

Homme : Ismaïl SGHYR (Mar) 28'36"
Femme : Sophie DUARTE (Fra) 32'38"

Stade Bordelais 18/03/2001
 C.A.Balma 12/03/2017

Handi H : Joël JEANNOT (Fra) 20'35"
Handi F : Agnès LACHEUX (Fra) 28'05"

Handi Dordogne 14/03/2004
 Will Team Handisport 08/03/2009

4. Course des 10km :

- **Le Départ : 9h52 handisports – 10h00 valides**
*Le départ se fait sur la rue Thiérré proche du stade d'arrivée.
Une zone protégée de 400 m permet aux athlètes handisports de s'échauffer en toute sécurité.
Des emplacements numérotés (n° de dossard) tracés au sol (grille de départ) permettent un placement optimal de tous les athlètes fauteuil sur la ligne de départ.
Les athlètes handi-marchants se regrouperont derrière les handi-fauteuils pour un même départ handisports toutes catégories..
La ligne de départ est la même pour tous les concurrents, handisports et valides.*
- **Le Parcours :**
*C'est le même également pour tous, handisports et valides.
Il se déroule sur un parcours sans côte, d'une seule boucle de 10km, sur une route protégée, sécurisé par plus d'une centaine de signaleurs, bitumée très roulante, sans aucune difficulté particulière.*
- **L'Arrivée :**
*L'arrivée se fait sur la piste synthétique d'athlétisme du stade municipal Robert Monseau.
L'entrée sur le stade et sur cette piste se fait par une allée bitumée en S de 2m de large et d'une vingtaine de mètres de long.
L'accès à la piste se fait par le côté départ du 100m et l'arrivée se situe en remontant la piste à contre sens, corde à droite, pour terminer au bout de 350m au milieu de la ligne droite des tribunes principales.
Une zone réservée pour les athlètes handisport se situe à proximité de l'arrivée.*
- **Vestiaires, douches et toilettes :**
*Des vestiaires, des douches (aménagées de chaise plastiques), et wc seront à disposition **dans le gymnase proche du stade d'arrivée.**
A noter qu'un wc aménagé réservé aux handisports est disponible sur le stade d'arrivée.*
- **Le ravitaillement :**
Un poste de ravitaillement se trouve situé sur le parcours au 5^{ème} kilomètre, un poste d'épongeage au 7^{ème} kilomètre et un autre poste de ravitaillement après la ligne d'arrivée.
- **Sécurité :**
*Le parcours est entièrement sécurisé et fermé totalement à la circulation.
La course sera « ouverte » et sécurisée par plusieurs véhicules (moto et voitures) de l'organisation.
Les carrefours seront tous protégés par de nombreux signaleurs aguerris aux courses fauteuils, et certains par la police municipale et la gendarmerie.
Un véhicule « balai » en fin de course pourra récupérer les éventuels abandons (casse matériel, incidents technique, défaillance, etc...)*

- *Assistance médicale :*
Un médecin sera présent sur le stade avec du matériel type défibrillateur, un autre sera mobile sur le parcours.
Une antenne de secouriste se trouvera en poste entre le 4^{ième} et 5^{ème} kilomètre et une autre antenne sera en place à proximité de la ligne d'arrivée.

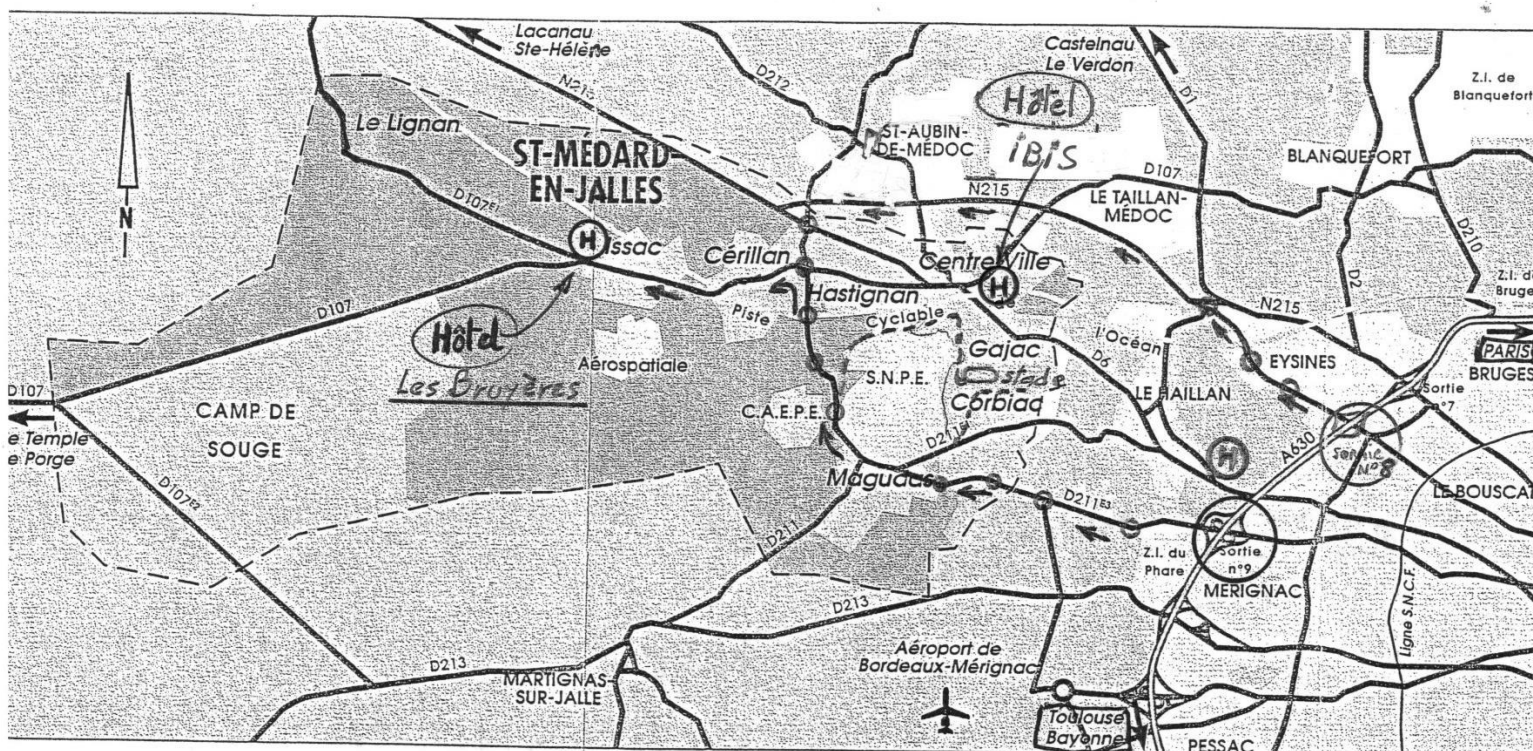
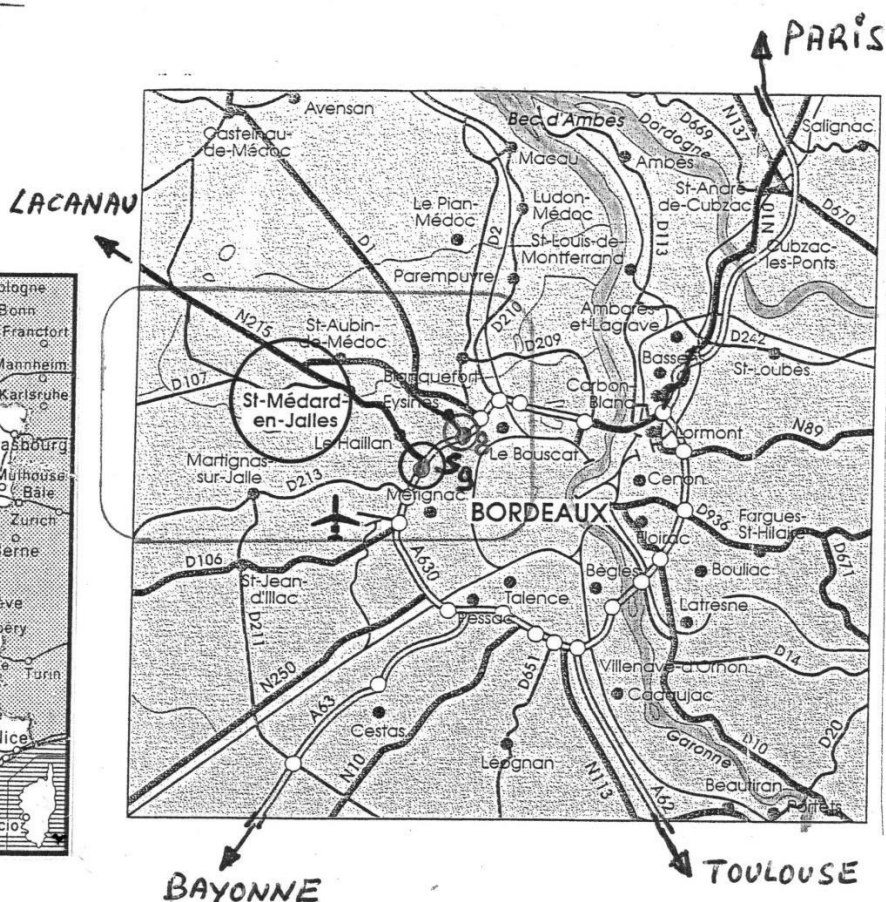
- *Contrôle antidopage :*
A la diligence des différentes fédérations impliquées dans cette épreuve, la F.F.Athlétisme et la F.F.Handisport, des contrôles pourront être effectués auprès des athlètes participant à l'épreuve.
Une salle et du matériel règlementaire seront prévu à cet effet.

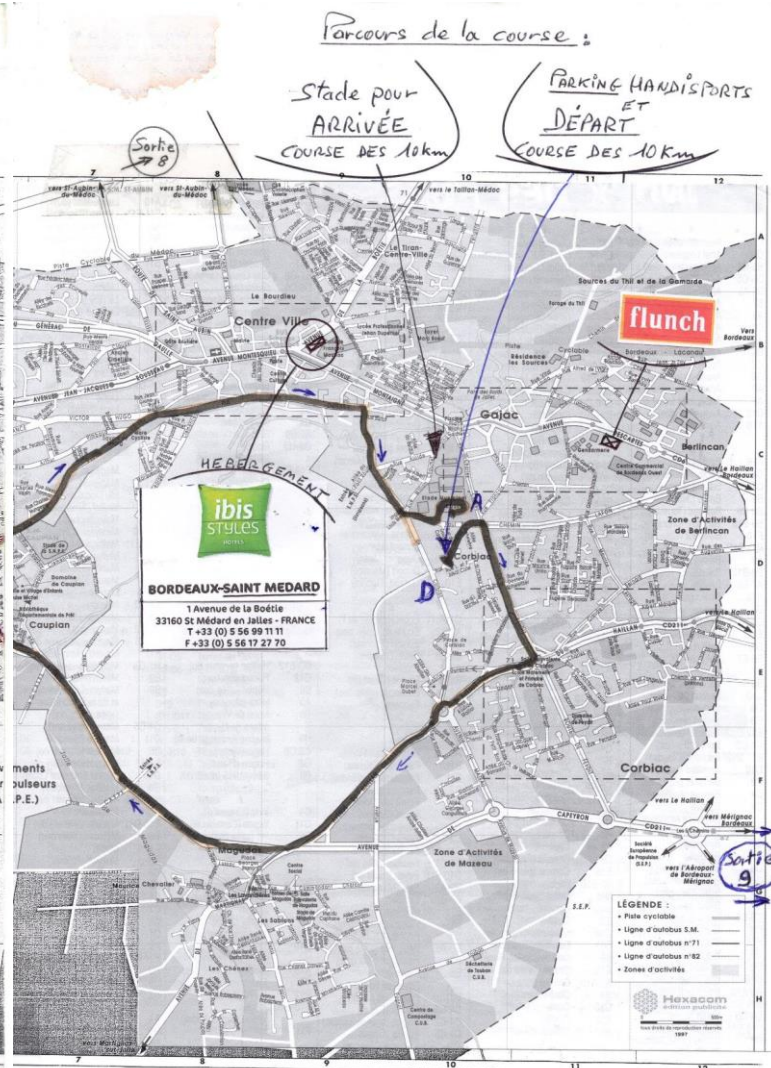
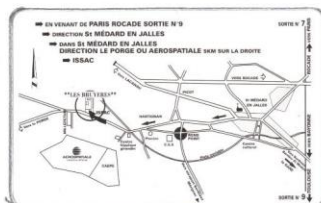
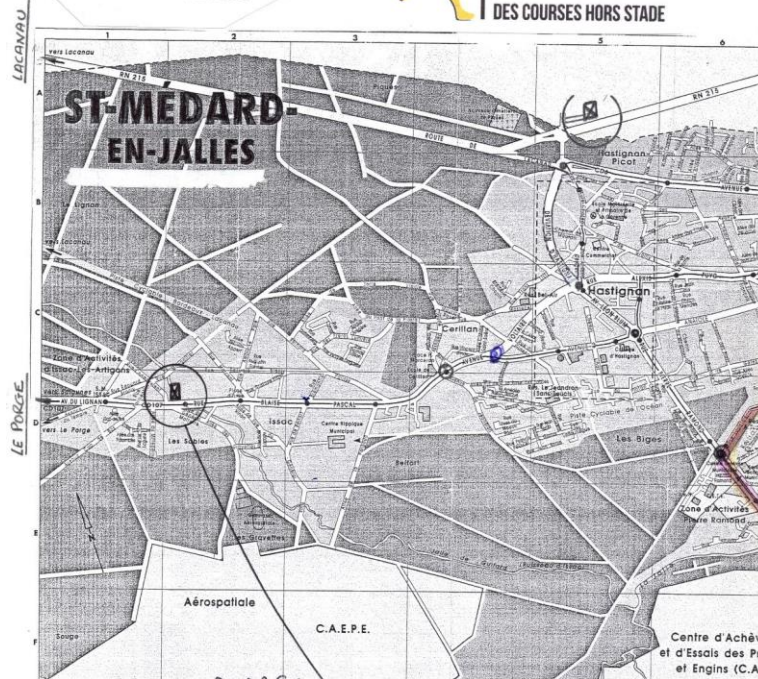
- *Chronométrage et résultats :*
Le chronométrage sera assuré par la société de chronométrie PROTIMING au moyen d'un système à puce intégré au dossard, et sera doublé et assuré par des officiels de la FFA et sous contrôle de la FFH pour les handisports.
La publication du classement officiel du championnat de France Handisport sera placée sous le contrôle et la responsabilité de la FFH.

- *Récompense :*
Les récompenses seront remises au fur et à mesure de la publication officielle des résultats pour chaque catégorie, sur le podium dressé près de la ligne d'arrivée et en présence des officiels, des partenaires et organisateurs qui auront contribué à la réussite de cette manifestation.

- *Assurance :*
L'organisation de cette manifestation est couverte par une assurance auprès de la compagnie d'assurance de la FFA.
Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence sportive à jour.
Les non licenciés devront présenter un certificat médical de moins d'un an de non contre-indication à la compétition en athlétisme Handisport.

- *Droit à l'image :*
Chaque concurrent autorise expressément le Comité d'Organisation (C.O.C.H.S.), ainsi que leur ayants droits, tels que les partenaires ou les médias, à utiliser les images fixes et/ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à l'épreuve, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et publicitaires, et les livres, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.





10 km de Saint Médard en Jalles



C.O.C.H.S.
COMITÉ D'ORGANISATION
DES COURSES HORS STADE

Laissez Passer

- Parking Handisport -